

# Compte-rendu de Réunion Publique

## Commission du Quartier 4.2

> Jolimont – Soupetard – Roseraie – la Gloire – Gramont – Amouroux

**Le 11 décembre 2017**

- > *Lieu* : Maison de la Citoyenneté Est
- > *Participation* : 70 personnes
- > *Élu présent* : M. Laurent LESGOURGUES, Maire du quartier 4.2
- > *Services municipaux et intervenants présents* :
  - C. Aldebert, A. Seck, Direction de l'Action Territoriale, Mairie de Toulouse*
  - M. Faugère, L. Milhau, G. Tolfo, Pôle Territorial Est, Toulouse Métropole*
  - A. Vaysse – J.Kravetz- G. Collot, Tisséo*
  - P. Couderc, Mission coeurs de quartiers ; Toulouse Métropole*
  - N. Turroques, Police Municipale, Mairie de Toulouse*
  - T. Pichenot, Toulouse Métropole Habitat*
  - V. Dinh, A. Monmayrant – Apsar*

*NB : Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif.*

En introduction, M. Lesgourgues souhaite la bienvenue aux participants et rappelle l'ordre du jour de la commission de quartier:

- Actualités Quartier
- Point sur les travaux du quartier
- Présentation de la desserte bus Amouroux
- Présentation cœur de quartier Soupetard
- Présentation Territorialisation de la Police
- Présentation projet de Fablab de l'association APSAR (centre social)
- Temps d'échange avec la salle

Le Maire de quartier rappelle que l'ordre du jour des commissions de quartier est défini lors des réunions de Bureau, en présence des associations de quartier membres du bureau.

### **1) Point d'actualité quartier**

- **Flyer l'actu dans mon quartier (cf diaporama)**

Monsieur Lesgourgues tient à souligner l'importance de s'inscrire (via le formulaire papier ou sur le site internet de la ville) afin de recevoir les invitations aux réunions et être tenu informé de l'actualité municipale. M. Lesgourgues précise qu'il est impossible de boiter chaque information ou invitation dans toutes les boîtes aux lettres. En effet cela serait extrêmement coûteux.

Le questionnaire lié aux ateliers mobilités a été boité à 7000 exemplaires afin de recueillir un sentiment plus large que celui du public déjà avisé, engagé et habituellement présent. En effet le quartier comprend environ 25 000 habitants. Certaines difficultés se sont révélées par le manque d'informations techniques présentes dans le questionnaire distribué.

- **Le troisième atelier mobilité**

Le troisième atelier mobilité se tiendra le 14 décembre à 19h30 au centre d'animation de Soupetard. La réflexion commune autour de la circulation sur Plana/Roseraie a été prise en compte afin de maintenir une cohérence avec la vie du quartier. Les scénarii, non figés, ont été retravaillés. Les retours des questionnaires et des associations ont nourris la réflexion et une solution de compromis sera privilégiée.

- **Modifications des membres du Bureau de la commission de quartier. (cf Diaporama)**

A titre d'exemple, l'association Arias s'est créée autour de la réflexion sur le devenir du site Guillaumet. Particulièrement active, Monsieur Lesgourgues lui a proposé d'intégrer le Bureau. A compter du 1<sup>er</sup> janvier, cette dernière sera présente au bureau.

- **Modifications des membres du Conseil Citoyen. (cf Diaporama)**

Le quartier 4.2 comprend deux quartiers portés par le contrat de Ville : Soupetard et la Gloire. Les membres du Conseil Citoyen issus de ces quartiers prioritaires viennent d'être renouvelés. Ce changement permet de redynamiser l'instance et de renforcer l'apport d'un regard neuf.

- **PLUI-H : Le projet consultable en ligne (cf Diaporama)**

La procédure d'élaboration du PLUi-H prévoit une enquête publique avant l'été 2018 pendant laquelle vous pourrez faire part de vos observations à une Commission d'Enquête indépendante nommée par le Tribunal Administratif. Les dates exactes de cette enquête publique seront

communiquées sur le site « internet » de Toulouse Métropole ainsi que par voie de presse et d'affichage. Le PLUi-H sera ensuite définitivement approuvé par le Conseil de la Métropole en 2019.

Dans l'attente, le dossier de PLUi-H arrêté est consultable sur Internet à l'adresse suivante, <http://www.toulouse-metropole.fr/projets/plan-local-d-urbanisme-intercommunal/le-projet-arrete>.

Monsieur Lesgourgues et Mme Laigneau, Adjointe au Maire en charge de l'Urbanisme, font tout leur possible pour limiter la densification sur le quartier. (Exemple : PC déposé rue Lenotre conforme au PLU existant mais cependant trop haut, manque de stationnement et projet ne respectant pas le cadre de vie des riverains).

Le Maire de Quartier rappelle que dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plui-h la Ville a mis en place des OAP afin d'accompagner certaines zones pour qu'elles soient équilibrées lors de leur renouvellement et éviter ainsi une densification trop importante sur certaines parcelles.

- **Projet coordonné de quartier :**

A la demande du Maire de quartier, un diagnostic des offres publiques et associations présentes sur le quartier a été réalisé. Ce recensement dynamique a pour objectif de pérenniser et optimiser le travail inter-services tout en veillant à une meilleure cohérence des actions. Ces éléments de connaissances permettent notamment d'adapter la pertinence de l'offre publique aux changements sociologiques et urbains du quartier. Le projet de quartier permet également de croiser les regards sur le territoire.

Certaines associations de quartier et le Conseil Citoyen seront associés pour intégrer la réflexion sur ce projet coordonné de quartier.

- **Evènements à venir : (cf diaporama)**

\*15 décembre Place Roseraie : pause café de Noël – sortie du métro Roseraie de 17h à 19h en présence du street café. Pour information un kiosque de la Place Mitterrand sera prochainement rénové puis installé sur le square Tonelli. Ainsi le street coffee pourra développer son activité dans de meilleures conditions.

\*16 décembre : - Fête à la Gloire avec diverses animations.

- Animations autour du sapin implanté place Soupetard, à l'initiative d'une habitante dans le cadre « d'agir dans mon quartier »

## 2) Point sur les travaux du Pôle Territorial Est

### **Illustrations dans le diaporama**

Réalisé : -Mise en place de mobilier urbain rue Jansou

-Fermeture à l'expérimentation du passage souterrain entre l'Impasse et la rue Soupetard

-Réfection du parking Rabastens : revêtement + marquage au sol

-Création d'une sente piétonne rue Andrée Vasseur

-Implantation de deux ralentisseurs chemin Amouroux

A venir : -Matérialisation du stationnement en chicane rue Dinotard

-Matérialisation du stationnement en chaussée rue Lenotre (environ 30 places)

-Matérialisation du stationnement et marquage bus sur la contre allée de l'avenue

Guillaumet.

-Mise en place du Kiosque place de la Roseraie

-Entretien des chaussées des rues Genêts, Cousin, Soumet et Sully ( dégradations et infiltrations d'eau).

### **Questions / Réponses :**

Question 1: Qu' en est il du projet concernant le chemin de Gabardie ?

Réponse : Le projet de passerelle reliant l'Union et Gramont, après un temps dédié à la faisabilité technique de ce projet, est en phase d'appel d'offres, la passerelle devrait voir le jour courant 2018.

Le virage situé au droit de la passerelle doit être requalifié pour accueillir l'ouvrage crée.

En revanche, les travaux de la seconde tranche linéaire sont suspendus. Certaines questions foncières et budgétaires sont toujours en suspend puisque certains propriétaires n'acceptent pas de céder les parcelles, condition essentielle à la réalisation du projet.

En outre, la pression immobilière sur le chemin de Garbardie impose de réinterroger les choix d'aménagements qui avaient été faits et qui pourraient ne plus être à la hauteur du besoin.

### **3) Présentation de la desserte bus Amouroux (voir Diaporama)**

Les bus Linéo sont des bus articulés, confortables et intégrant des informations aux voyageurs. Les lignes Linéo ont une fréquence rapprochée, régulières et comptent un temps de parcours réduit grâce aux aménagements effectués en amont de leurs mises en service.

La Linéo 9 sera mise en service en 2018 et reliera le quartier Empalot à la commune de l'Union par la fusion des lignes de bus n°38 et 39. La fréquence de passage de bus sera donc augmentée et les amplitudes horaires de desserte élargies.

A la demande des riverains et associations du quartier, il a été décidé que la ligne de bus 38 sera en complément maintenue de Jeanne d'Arc à Empalot. (Laurent Lesgourgues remercie à ce propos les services de Tisséo pour le maintien d'une desserte de la ligne38, malgré les études réalisées sur la fréquentation dont les conclusions ne sont pas très favorables.)

Les habitants du quartier Amouroux pourront toujours rejoindre la Linéo accessible à 5 minutes à pieds, située sur une « zone tampon ». Ce schéma répond ainsi à une attente forte des salariés utilisant les transports en commun mais également à celle des habitants du quartier.

A noter qu'il y a une complémentarité entre la Linéo 9 et la ligne de bus 19.

### **Questions / Réponses :**

Question 1: Serait il possible d'élargir l'amplitude horaire de la ligne 19 jusqu'à minuit ?

Réponse : La ligne 19 est comprise dans le champs d'étude de ligne en transversalité. Toutes les lignes ne peuvent pas être traitées en même temps.

Une étude de passage de la ligne 19 en Linéo sera engagée en 2019.

Question 2 : Est-ce que l'amplitude horaire de la Ligne 19 pourrait être élargie en attendant la réflexion sur la Linéo ? Ce point est un réel besoin pour le quartier.

Réponse : Tisséo va étudier la question et précise que bien souvent, des expérimentations sont réalisées à la demande d'administrés mais se révèlent finalement non opportunes.

Remarque : en fin de réunion les riverains ont souhaité que les services de Tisséo puissent augmenter les fréquences de passage du bus 38.

### **4) Présentation Coeur de Quartier Soupetard (voir diaporama)**

Patrick Couderc rappelle que les projets Cœurs de quartiers sont lancés.

Les aménagements prévus constituent de réels enjeux autour des commerces et des habitants.

Une opération portée par Toulouse Métropole Habitat prévoit 49 logements dont 25 en accession

libre et 24 en accession soumise à plafond de ressources, avec un rez-de-chaussée réservé aux commerces de proximité. Une large esplanade piétonne arborée s'étendra en pied de façade de l'avenue Juncasse à la place Soupetard. Cette dernière sera réaménagée de manière à pouvoir accueillir le marché de plein vent.

Au total 11 places supplémentaires de stationnement seront créées.

Les travaux démarreront au printemps 2018 et l'ensemble du projet devrait être livré fin 2019.

Le marché de plein vent sera maintenu durant les différentes phases des travaux et définitivement déplacé sur la place Soupetard début 2019.

Une réflexion est toujours à l'étude afin que les commerçants ambulants ne soient pas pénalisés par une absence de stationnement à proximité du marché pendant la durée des travaux.

Question 1: Il y a trop de ralentisseurs prévus sur 200m à proximité du giratoire.

Les aménagements prévus résultent des nombreuses concertations qui ont rythmé l'élaboration de ce projet et répondent au cahier des charges du maître d'œuvre.

Par ailleurs plusieurs habitants et associations se plaignent de la vitesse excessive des véhicules sur Plana et au niveau des traversées piétonnes situées à proximité du giratoire.

Question 2 : Quels sont les commerces attendus dans le cœur de quartier ?

Réponse : L'objectif est de transférer les commerces présents à proximité. Des négociations sont toujours en cours. Le but est de ne pas déséquilibrer l'offre existante mais bien de la diversifier.

## **5) Présentation territorialisation des équipes de Police Municipale**

Monsieur Turroques, le responsable des secteurs Nord et Est de la Police Municipale présente le diaporama aux participants. Il précise les attributions propres à la police Municipale et celles attachées à la Police Nationale (voir diaporama) . Le rôle de chacun est clarifié par une convention de coordination. Les services travaillent donc en collaboration mais certaines compétences, celle du trafic de stupéfiants ou des cambriolages par exemple, relèvent d'avantage de l'Etat et donc de la Police Nationale. Par ailleurs la Police Municipale n'a pas le pouvoir de faire des enquêtes.

Il indique aux riverains présents que le principal objectif de la territorialisation des équipes est de proposer un meilleur maillage du territoire en renforçant la connaissance que les agents ont du terrain. Cette nouvelle organisation permet également une meilleure sécurisation des écoles.

Monsieur Lesgourgues explique au riverains le rôle des Cellule Territoriale de Prévention et de Sécurité (CTPS). Ces réunions permettent une meilleure interconnaissance et coordination des acteurs (différents services de la ville, délégués du Préfet, bailleurs sociaux, Police Municipale, Police Nationale). Ces dernières ont comme mission d'agir sur la prévention et la sécurité et ainsi à long terme, sur la qualité de vie des riverains. Les CTPS permettent aussi de définir les zones qui nécessitent une attention particulière.

Les policiers municipaux sont à contacter par le biais d' Allô Toulouse au 05 61 222 222

Par ailleurs, le maire de quartier souligne qu'il est nécessaire de porter plainte lorsque qu'on est victime de désagréments afin de faire remonter les informations et pouvoir recommander lors de ces réunions une vigilance ou de mettre en place des actions.

Une précision est apportée au sujet de l'installation des caméras de vidéo protection. Chaque installation sur le domaine public et soumis à l'approbation et au contrôle de la Préfecture. De plus, une déclaration à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) est également réalisée. Les images provenant des caméras sont visionnées par des opérateurs vidéo. Ces derniers ont la vision de l'espace public uniquement, l'espace privé étant automatiquement grisé. Les images sont conservées durant trente jours.

Question 1: Pourquoi la Police Municipale ne s'est pas déplacée au sujet du cirque illégalement installé Place du marché de plein vent alors que la fourrière est intervenue ?

Réponse : La police se déplace systématiquement lorsque la fourrière enlève un véhicule.

Monsieur Lesgourgues précise que les différents services ont été alertés en vu de la présence du marché de plein vent le samedi ; cependant le temps d'effectuer les démarches administratives pour enclencher toute expulsion, le cirque sera déjà parti.

Question 2 : De combien de personnes se compose une équipe ?

Réponse : un équipage est composée d'au moins 2 agents. L'équipe présente sur le secteur Est compte 15 personnes.

Question 3 : Comment sont déterminés le choix des écoles à surveiller ? Comment sont prises en compte les questions liées au stationnement anarchique ?

Réponse : Tous les mois une réflexion est effectuée sur les écoles du secteur à surveiller. Les réunions CTPS peuvent influencer ces décisions.

La Police Municipale prend également en compte les questions liées au trafic de stupéfiant et prend régulièrement contact avec les écoles.

Le stationnement anarchique relève bien souvent d'un manque de discipline de la part des parents. Des missions de prévention sont effectuées mais ne suffisent pas à enrayer ce problème commun à toutes les écoles.

Question 4 : Stationnement sauvage rue Louis Plana :

Réponse : Les véhicules sont à signaler auprès d'Allo Toulouse au 05 61 22 22 22. Une convention a été mise en place mi 2017 afin de procéder à l'enlèvement des véhicules dans les résidences privées. Pour signer cette convention il convient de se rapprocher des services de Police Municipale par courriel à l'adresse suivante : [stationnementabusif@mairie-toulouse.fr](mailto:stationnementabusif@mairie-toulouse.fr) . Certains bailleurs ont déjà vu des véhicules enlevés grâce à ce dispositif.

## **6) Présentation projet de Fablab par l'association APSAR**

Situé à proximité du jardin du bout du monde, dans les locaux de la Maison de Quartier Amoureux, le centre social associatif Apsar propose un ensemble d'ateliers collaboratifs ouvert à tous.

Les activités sont originales et permettent au public de découvrir de nouvelles choses telles que l'impression en 3 dimensions. Des formations sont assurées afin de déboucher sur de véritables projets. Ainsi il devient possible de fabriquer/bricoler/réparer des pièces, coudre ou créer des pièces de textile ... (voir diaporama)

Un des objectifs de l'association est d'ouvrir un lieu convivial pour permettre aux différents membres de se rencontrer et de pouvoir échanger sur les diverses créations. L'Apsar recherche un nouveau lieu lui permettant d'étendre ses activités.

L'Association a pour projet de créer une maquette géante d'un lieu du quartier (exemple collège de Jolimont, école Michoun ou un bâtiment marquant du quartier).

Applaudissement des personnes présentes dans la salle.

Le Président ajoute qu'un travail est en cours avec les services municipaux afin que l'association puisse s'implanter sur la Gloire, quartier sous la tutelle du contrat de Ville.

(Une administrée regrette que l'Aspar n'ait pas choisi le quartier Soupetard également prioritaire.)

L'association compte à jour environ 300 familles et 10 adhérents au Fablab, qui a démarré ses activités en septembre 2017

Question 1: Pourquoi ne pas permettre à l'association d'utiliser le local situé au 22 rue d'Hyères ?

Réponse : Monsieur Lesgourgues explique que ce local a subi un lourd dégât des eaux qui le rend inutilisable.



Question 2: Est-ce que le projet d'implantation du centre social sur la Gloire se fait en concertation avec les associations de quartier ou le conseil citoyen ?

Le Maire de quartier répond que pour l'instant un travail est en cours avec la Direction de l'Action Territoriale et la Mission des Centres Sociaux. Cependant si les associations souhaitent d'ores et déjà émettre des idées, elle seront intégrées à la réflexion. Le travail peut se faire en partenariat.

Question 3 : Quel est le tarif de l'adhésion ?

Réponse : le prix de l'adhésion à l'association varie de 20 à 40 euros en fonction des revenus, puis il faut compter 10 euros par familles. Pour l'impression en 3D le tarif se définit en fonction du projet.

Les activités Fablab sont proposées les mardis et vendredis de 17h à 19h et samedis de 14h à 18h dans les algécos.

### **Temps décharge avec la salle**

Monsieur Lesgourgues annonce que l'aménageur du site Guillaumet (ex CEAT) sera désigné lors du Conseil Métropolitain du 15 décembre. Une présentation de l'aménageur et des modalités de concertations à venir aura lieu le vendredi 23 janvier à 20H00 salle Garonne.

Question : Un second PC modificatif a été déposé rue Lenôtre, pourrait-on en savoir davantage ? Il n'y a pas de modification sur la hauteur affichée. Les arbres ont été abattus.

Laurent Lesgourgues répond que lors de la précédente réunion, le promoteur s'était engagé à prendre en compte certaines modifications demandées par les riverains, et cela malgré la conformité du projet au PLU actuel. Le Maire de quartier n'a à ce jour pas connaissance du contenu du nouveau dossier, ce dernier étant en cours d'instruction auprès des services de l'Urbanisme.

Question : Quel projet est prévu sur le site de Latécoère ?

Monsieur Lesgourgues répond que le Maire de Quartier 4.1 est plus qualifiée que lui pour répondre. La municipalité a prévu d'accompagner la mutation de cet espace via une concertation.

Remarque :

Nous constatons que la fréquence de passage du bus 38 va diminuer sur Amouroux. Nous n'avons plus de commerces. L'association 7 Notre Quartier indique que le risque est de voir à terme les riverains augmenter leurs déplacements en voiture.

Question : La densification ne cesse d'augmenter dans le quartier. Entre le projet ex CEAT, Latécoère et les autres constructions, qu'est-il prévu pour désengorger la route d'Agde et les écoles ?

Réponse : Monsieur Lesgourgues est bien conscient de ces problématiques et tente de faire concorder les questions liées à la mobilité en lien avec les constructions prévues à court et à long termes.

L'élargissement de la route d'Agde est conditionné aux acquisitions foncières nécessaires. Monsieur Lesgourgues demande à ce que les PC accordés prévoient un retrait permettant à la collectivité de pouvoir ultérieurement récupérer des parties de terrain en vue de réaliser des aménagements.

Des extensions d'école étaient envisagées, les services étudient l'opportunité de créer un nouveau groupe scolaire ou d'en agrandir l'existant.

**Le maire de quartier remercie l'ensemble des participants.**

**Fin de la réunion à 22h20.**

